

# La vidéo à la demande plus populaire que le DVD

TENDANCE Les revenus du digital dépassent ceux du support physique

- Le Belge a encore acheté moins de DVD en 2014.
- Il privilégie désormais la location des films et des séries via son écran plutôt qu'en magasin.
- La vidéo à la demande reste cependant menacée par le piratage.

Louer un film depuis son canapé, en payant avec sa télécommande, est devenu un geste banal pour la plupart des téléspectateurs belges. Tellement facile qu'en 2014, les revenus de la location de vidéos via les ressources digitales (le décodeur de votre télévision ou internet) ont dépassé ceux des DVD et les Blu-ray physiques. Ces derniers ont rapporté 115 millions d'euros à l'industrie de la vidéo contre 130 millions pour la VOD ou SVOD (lire notre lexique ci-contre). Cette baisse de popularité du support physique menace avant tout les vidéothèques, de plus en plus désertées pas les

clients. « L'offre digitale s'est ajoutée à l'offre physique depuis quelques années, explique Olivier Maeterlinck, le directeur général de la Belgian Entertainment Association (BEA). Le DVD représente toujours 47% des revenus de l'industrie de la vidéo en Belgique. La baisse actuelle est naturelle car le marché devient de plus en plus mixte. Les gens qui veulent visionner des séries à domicile vont pouvoir se la procurer via DVD, un Blu-ray ou une offre de VOD ou SVOD. »

Selon Maeterlinck, deux autres facteurs expliquent le recul du DVD en 2014. Primo, la disparition des points de vente. La fermeture des quatre-vingts magasins Free Record Shop et la faillite du distributeur Multimedia Service Distribution qui approvisionnait les supermarchés ont affaibli le secteur. La deuxième explication est plus surprenante: la ferveur populaire autour de la Coupe du monde de football aurait occupé toute l'attention du public. « Les gens ont plus regardé les matchs que des DVD. A contrario, ils sont nombreux à s'être équipés de nouveaux téléviseurs proposant

des images de haute qualité qui pourraient limiter la baisse du Blu-ray dans le futur. » Réalistes, les professionnels du secteur n'envisagent donc plus de hausse des ventes du DVD ou du Blu-ray. « Il va devenir un objet de collectionneur, quelque chose que l'on met dans sa bibliothèque comme un livre », conclut Olivier Maeterlinck.

Alors que le DVD est en perte de vitesse depuis 2009, son corollaire digital, la VOD, est en pleine forme. Chaque jour, de nouveaux utilisateurs découvrent que Voo et Proximus (ex-Belgacom), pour ne citer qu'eux (Telenet capte une grande partie des utilisateurs en Flandre), proposent de louer des films et des séries pour des sommes concurrentielles à celles des vidéothèques.

## De nouvelles initiatives

Forts de ce succès, les opérateurs multiplient les initiatives. En plus de la VOD, Voo a développé Be TV Go. Le système permet aux abonnés de Be TV de revoir les programmes et les fictions de la chaîne. Proximus

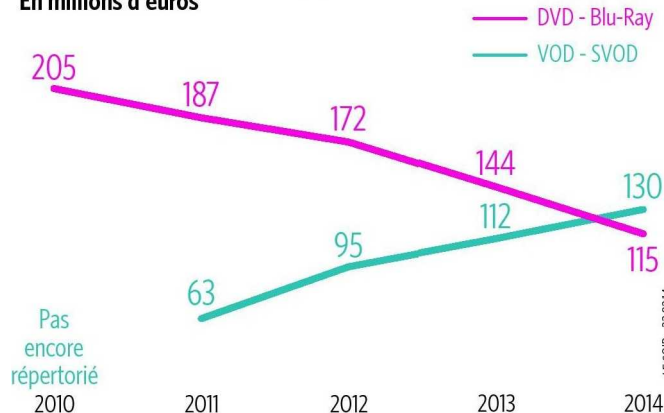
s'est, de son côté, allié à la plateforme de vidéos à la demande Netflix. Ce qui ne l'empêche pas de continuer à développer ses propres services comme le « Movies & Series Pass », pour 14,99 euros par mois. Il permet aussi d'accéder à un catalogue de films et séries. Il est plus restreint que celui de Netflix, mais le contenu est plus récent. « Le développement digital n'en est qu'à ses débuts, mais le contenu délinéarisé plaît de plus en plus, explique Haroun Fenaux, porte-parole de Proximus. Notamment la possibilité de revoir des programmes déjà diffusés grâce au replay. Par contre, il est coûteux et continue d'être impacté par le piratage. »

La prochaine étape dans la dématérialisation des vidéos devrait être la « copie longue durée ». Au lieu de louer vos films et séries pour 48 heures – comme c'est le cas aujourd'hui – il sera possible d'acheter les contenus et de les conserver pour de longues périodes et de les revoir à volonté. On ne s'échangera plus des DVD mais des clés USB. ■

MAXIME BIERMÉ

## Évolution des revenus de la vente de DVD - Blu-ray et VOD - SVOD en Belgique

En millions d'euros



**PIRATAGE****Popcorn Time dans le viseur du législateur**

Pour soutenir le secteur de la vidéo, encore en recul en 2014, le gouvernement belge a décidé de s'attaquer au piratage. Le ministre fédéral de l'Agenda numérique, Alexander De Croo (Open VLD), va déposer un projet de loi dans les prochaines semaines. « *Tout le monde trouve normal que l'on agisse contre la vente de médicaments contrefaits sur internet ou contre la pédo-*

*pornographie. Mais la diffusion illégale de musiques ou de films est aussi nocive et est aussi une violation de la loi* », a-t-il expliqué au quotidien *De Morgen*. La nouvelle loi devrait permettre de limiter plus rapidement et plus efficacement l'accès aux sites proposant des contenus illégaux comme PopCornTime dont la popularité augmente en Belgique. Ce site permet d'accéder illégalement à un grand nombre de films encore actuellement au cinéma ainsi qu'à des séries américaines, pas encore diffusées chez nous, sous-titres inclus.

M.B.

**CLASSEMENT****Ventes DVD/Blu-ray**

1. La Reine des neiges
2. Le Hobbit : La désolation de Smaug
3. Hunger Games - L'embrasement
4. F.C. De Kampioen
5. Planes
6. Game of Thrones (saison 3)
7. Gravity
8. Le Hobbit : Un voyage inattendu
9. Turbo
10. Moi, moche et méchant 2

**Locations films (Voo)**

1. Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?
2. Supercondriaque
3. Eyjafjallajökull (Le volcan)
4. Fiston
5. Lucy
6. Les Trois Frères : Le Retour
7. La Reine des neiges
8. Les Miller
9. Hunger Games - L'embrasement
10. Babysitting

**Locations films (Proximus)**

1. Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?
2. Supercondriaque
3. La Reine des neiges
4. Eyjafjallajökull (le volcan)
5. Lucy
6. Divergente
7. Hunger Games - L'embrasement
8. Fiston
9. Non-Stop
10. Babysitting

**C'EST QUOI ÇA ?****Lexique**

**Le DVD** est un « disque vidéo numérique » qui a remplacé la cassette vidéo (VHS) au milieu des années nonante.

**Le Blu-ray** est également un disque. Il offre une meilleure définition de l'image que le DVD. Lancé au début des années 2000, il n'est pas parvenu à s'imposer dans les habitudes de consommations.

**La VOD** consiste à louer des films ou des séries, à l'unité, via sa télévision ou son ordinateur. En Belgique, les principaux acteurs de la VOD sont Voo et Proximus.

**La SVOD** permet d'accéder à un catalogue de films et de séries en échange d'un forfait mensuel. Elle a été popularisée par l'arrivée de Netflix en Belgique, en septembre 2014.

M.B.